



Chartreuse Dynamique,

Un projet ambitieux et raisonné au service de l'intérêt général

Groupe de travail pour un projet municipal avec Jean-Claude RECEVEUR

www.chartreusedynamique.com – projet@chartreusedynamique.com

UN PROJET AMBITIEUX POUR LE SKI ET L'OFFRE NEIGE

Nous avons identifié deux principaux objectifs :

➤ **Adapter l'offre neige aux attentes des touristes d'aujourd'hui et de demain**

Le ski c'est l'identité hivernale de notre village station, et nous y tenons ! Le ski et toutes les activités neige génèrent de nombreux emplois directs et liés au tourisme. C'est le moteur touristique de la saison hiver. Notre volonté est de le renforcer pour l'adapter au tourisme moderne.

➤ **Partager la gestion financière et la gestion du fonctionnement du ski alpin.**

Le développement du ski ne doit pas se faire au détriment des autres activités de la commune (exemple déficits financiers à plusieurs reprises, commune bloquée pendant 18 mois). Un fonctionnement nouveau doit y pallier pour le fonctionnement normal de la commune.

1) Adapter l'offre neige aux attentes des touristes d'aujourd'hui et de demain

La clientèle a changé, désormais orientée vers **des séjours plus courts, en attente d'une variété d'activités**, et avec un choix de la destination au dernier moment basé sur une information réactive. L'offre touristique globale (autres massifs) s'est renforcée, et nous devons être compétitifs pour continuer d'être visibles et attractifs.

Focus SKI ALPIN Saint-Pierre-de-Chartreuse / le Planolet :

Les investissements ont toujours été focalisés « Remontées Mécaniques ». Il est indispensable de penser « Station », et de moderniser l'image et les services pour fidéliser de nouveaux clients.

Plan d'actions :

- Développer la communication de façon professionnelle et moderne : internet et réseaux sociaux, webcam, newsletters, ...
- Développer les services de base : WC, espaces pique-niques dont les Essarts et la Scia, parkings, signalétique

Créer une filière de formation locale

- *Créer une vraie filière de formation « ski » est un enjeu pour des emplois d'avenir pour le village et le massif.*
- Nous souhaitons soutenir le projet du Club des Sports au niveau intercommunal, et l'associer par exemple en créant une filière sport-études avec le collège Saint-Bruno qui propose ce format pour d'autres sports (proposition à mener aussi avec les établissements publics).

- Développer la réactivité et le professionnalisme, par une exploitation dédiée et autonome
- Mise en place de neige de culture aux points critiques
- Maintien du télécabine cœur de village, avec un fonctionnement adapté l'été

2) Partager la gestion financière et la gestion du fonctionnement du ski alpin

➤ Le coût financier du ski pour la commune est important depuis longtemps. De ce fait, le village est sous-équipé en salle des fêtes, salles de sports, l'école subit de multiples disfonctionnements, ... La création du SIVU a permis de purger un passif important hérité du passé, avant que la commune soit à nouveau mise à contribution en 2011 pour 140.000€, puis par l'exonération du SIVU des taxes de remontées mécaniques en 2012 (autant de moins pour les autres projets et pour les services quotidiens ...).

- Pour 2013, le déficit est de l'ordre de -250.000€, qu'en sera-t-il pour la saison en cours ?
- Egalement, la gestion communale du ski alpin a régulièrement montré ses limites, les uns reprochant alternativement aux autres une mauvaise gestion. Pendant que le Maire et les conseillers gèrent le ski, ils ne gèrent pas le reste de la commune (urbanisme, PLU, école, déneigement, ...).
- **Il faut donc mutualiser cette gestion pour pérenniser le ski alpin et les emplois induits.**

>>>>>> Reprendre l' « offre neige Chartreuse »

Pour répondre à ces enjeux, les financeurs (Conseil Général de l'Isère, Région Rhône-Alpes, parc naturel de Chartreuse), et les élus locaux des communes concernées et de la communauté de Communes, ont travaillé sur un dispositif appelé « *offre neige Chartreuse* ». Ce projet a été discuté lors de nombreuses réunions, et a été voté début 2011 par l'ensemble des Conseils Municipaux.

>> nous souhaitons reprendre ce projet qui faisait consensus, et qui permettra de mettre en place une offre touristique moderne. A l'heure où les financements et subventions sont toujours intercommunaux et collaboratifs, c'est la seule façon de faire financer notre adaptation au tourisme de demain.

Les bénéfices de « l'offre neige Chartreuse »

- Une meilleure lisibilité touristique de l'offre Chartreuse
- Des sites aménagés de façon complémentaire
- Un financement mutualisé au sein d'un organisme d'investissement PUBLIC/ELUS à l'échelle du massif
- Une communication mutualisée
- Un dynamisme de chaque site, avec une gestion locale autonome et adaptée
- (l'arrêt potentiel du télécabine n'a jamais été lié au projet « *offre neige Chartreuse* »)

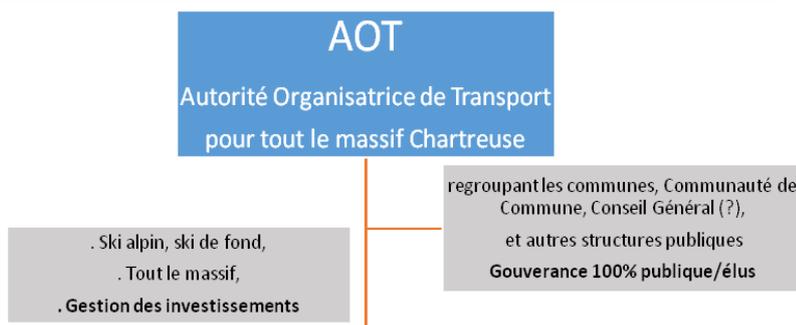
Voici nos propositions pour à la fois intégrer pleinement le projet d' « offre neige Chartreuse » déjà réfléchi et voté, et pour dynamiser la station de ski alpin de Saint-Pierre-de-Chartreuse / Le Planolet (SPC/P).

A) Une gouvernance 100% PUBLIQUE, élargie et mutualisée à l'échelle du massif

Comme préconisée par le projet « Offre neige Chartreuse » : création d'une Autorité Organisatrice de Transport (AOT) :

- Un organisme PUBLIC gouverné par des ELUS, avec une gouvernance élargie à d'autres acteurs et financeurs : Communauté de Communes, Conseil général, Pays Voironnais, ... (à la place d'un SIVU, d'un SIVOM, et autres structures regroupant finalement toujours les mêmes élus).

- Mutualisant la gouvernance et les investissements de tous les sites (alpin, fond, etc..) pour une complémentarité globale et une communication croisée.



> **L'AOT, c'est mutualiser les risques et les investissements, en proposant une offre lisible, multi-activités, et complémentaire <**

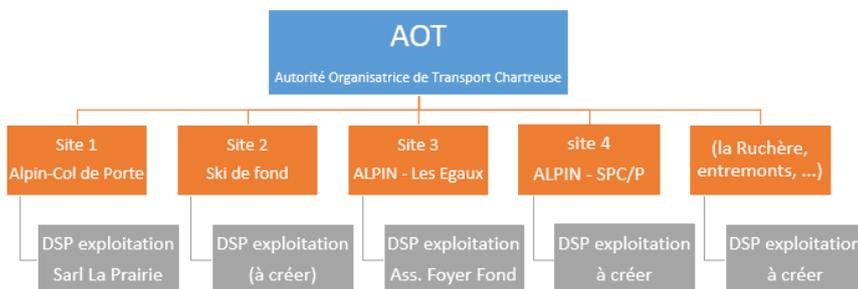
B) Une EXPLOITATION de chaque site par un gestionnaire PROFESSIONNEL autonome et adapté

Chaque site serait géré par un exploitant autonome. Cette délégation de service public (DSP Affermage-Exploitation) est déjà effective au Col de Porte et aux Egaux.

Le choix d'une délégation d'exploitation permet de conserver au niveau PUBLIC les investissements et la propriété des infrastructures, et d'être éligibles aux subventions.

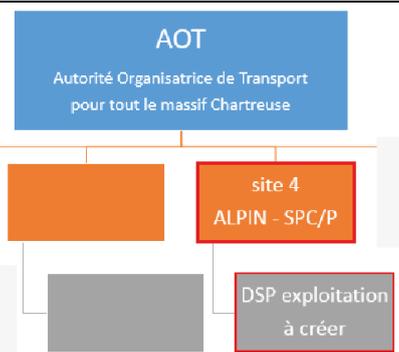
La structure gestionnaire, professionnelle et

réactive, et adaptée à chaque site, peut être une société privée (ex. Sarl La Prairie), une association (ex. Foyer de Fond), ou bien une société publique ou publique/privée (SEM, SPL, ...). Le choix se fait site par site, selon les candidats et les enjeux.



> **Un délégataire par site, c'est une gestion locale professionnelle et réactive, éloignée des variations et aléas politiques <**

C) Focus sur une DSP d'EXPLOITATION pour Saint-Pierre-de-Chartreuse/Le Planolet



Une DSP d'EXPLOITATION est un contrat définissant des règles d'exploitation, des objectifs, et intègre des clauses particulières (par exemple un nombre de jours d'ouvertures). L'écriture de ce contrat doit être équilibrée entre l'exploitant et le délégataire, l'écriture de cette DSP d'EXPLOITATION sera confiée à un organisme compétent, par exemple l'ASADAC. Le choix de l'exploitant (public, privé, public-privé), ainsi que le statut du personnel (qui sera à un périmètre équivalent) découlera de l'étude réalisée par cet organisme. Nous proposons comme bases pour cette DSP d'EXPLOITATION :

- **Que l'exploitant gère :**
 - o Les caisses et l'exploitation des Remontées mécaniques, damage, pistes, ...
 - o L'entretien du matériel o la gestion du personnel
 - o Une obligation de Communication – gérée en interne ou sous-traitée (un % du CA ?)

- En contrepartie,

- o L'exploitant paye un loyer, établi sur la base des remboursements des crédits des collectivités.
- o Une formule de péréquation abonde un loyer majoré les années normales, pour compenser un loyer minoré les années difficiles (la réserve étant gérée au sein de l'AOT public).

Modernisation des services : l'AOT ou les communes participeront à l'investissement des services qui font cruellement défaut (toilettes, aires de pique-niques, salles hors sacs, signalétique, parking...).

Exploitation l'été : une mise en service partielle du télécabine l'été pourra se faire en synergie avec la création des pistes de VTT qui vont descendre depuis les Essarts au village et à la Diat (projet « BMX » remanié VTT et vélo route)

> **La DSP d'EXPLOITATION associée à un programme de modernisation assureront la pérennité de la station et des emplois <**



Chartreuse Dynamique,

Un projet ambitieux et raisonné au service de l'intérêt général
Groupe de travail pour un projet municipal avec Jean-Claude RECEVEUR

www.chartreusedynamique.com – projet@chartreusedynamique.com